



MAIRIE de LUC-SUR-AUDE  
AUDE

Code Postal : 11190  
Téléphone : 04.68.74.01.55  
Télécopie : 04.68.74.01.55

<b>Conseil municipal du</b>	12/12/2018
<b>Convocation du</b>	9/12/2018
<b>Conseillers en exercice</b>	11
<b>Conseillers présents</b>	6
<b>Président</b>	Pons JC
<b>Secrétaire</b>	Reinhold P

**Présents :**

Dargère Hedy 1° adjoint, Piel Isabelle, Pons Jean Claude, Maire, Reinhold von Essen Patricia, 2° adjointe, Marc Morin et Moreno Parfait

**Excusés**

Heather Falconer  
Brigitte Alexandre

**Pouvoir**

Julie Rauscher a donné pouvoir à Mme von Essen

**Absent**

Annie Piccin  
Marion Bifante

## **ORDRE DU JOUR**

1. DEMANDE DE SUBVENTION SYADEN (Eclairage public) .

Il va de soi de rénover l'éclairage public, cela va être l'occasion de remplacer les ampoules actuelles par des LED , ce qui va nécessiter une adaptation des candélabres et l'intervention d'un spécialiste. Cela représente un coût de 25.000€ par tranche de travaux, subventionnée à hauteur de 60% , à demander auprès du SYADEN. Le président demande au Conseil s'il approuve cette démarche. Après en avoir délibéré le Conseil Municipal vote à l'unanimité cette demande de subvention ainsi que le projet de convention avec le SYADEN.

## 2. ALAE

La Communauté des communes du Limouxin n'a pas repris la compétence périscolaire, cela augmente le coût de la prise en charge des ALAE pour chaque Mairie du RPI Luc Antugnac et Montazels. Il est proposé que la commune de Montazels centralise la gestion. Le coût total annuel pour les 3 communes est de 41685€. Soit environ 14000€ par commune du RPI. Cette décision nous engage jusqu'en 2020. Après en avoir délibéré le Conseil Municipal vote à l'unanimité la décision de centraliser la gestion de l'ALAE à la commune de Montazels.

## 3. CADEAU DE DÉPART DE MR MARTINEZ

Mr Martinez est parti à la retraite et le Conseil Municipal avait pris une délibération pour lui faire un cadeau ne stipulant pas le montant. La trésorerie pour pouvoir régler le montant dit demande une nouvelle délibération et l'annulation de la première. Après en avoir délibéré le Conseil Municipal vote à l'unanimité le retrait de la délibération du 10 septembre 2018 qui est remplacée par celle du 11/11/2018

## 4. COMMISSION COMMUNALE POUR LES LISTES ELECTORALES

Isabelle Piel est nommée déléguée de la commission, au titre de la commune .

## 5. EMBAUCHE PEC

Dans le contexte de la fin de contrat de Thibault Lemeux en contrat aidé et suite à la mise en place de Projet emploi compétences par Pôle emploi , qui subventionne des contrats à hauteur de 80% et compte tenu de l'apport positif pour les chantiers à venir de la présence d'un aide pour l'employé communal un projet d'embauche est avancé en partenariat avec la Mission Locale de Limoux en la personne de Mr Gayda qui a été reçu en entretien d'embauche par le Maire. Son dossier est actuellement à l'étude et l'emploi pourrait commencer en janvier 2018. Si son dossier est définitivement validé, le Conseil décide de son embauche à l'unanimité.

## 6. ACTION INTERGÉNÉRATIONNELLE

Mr le Maire suite à un partage d'idée et d'initiatives existantes ailleurs et suite à la proposition émanant de Julie Rausher nous allons proposer aux personnes âgées vivant seules de pouvoir prendre leur repas à la cantine avec les enfants du RPI. Cette initiative vise à rompre les situations d'isolement parfois difficiles tout en favorisant la rencontre des générations entre elles et constituer un apport bénéfique pour les enfants par la présence d'aînés à leur table. Le repas serait à 3,90€ pour les personnes intéressées. La fréquence et la modalité de réservation reste à définir , si l'on veut y participer on peut se faire connaître auprès de Mme von Essen qui va recenser en premiers temps les personnes intéressées.

## 7. ARTISTES A SUIVRE

Artistes à suivre nous fait l'honneur de revenir à Luc cette année, avec l'inauguration et la présence du Florilège dans le foyer. Il sera donc possible pour les associations locales ( Comité des fêtes, Asso Luciole, Les pieds sur terre, mais également des particuliers qui souhaiteraient organiser quelque chose individuellement ) de participer et d'organiser des buvettes, concerts, restauration et de figurer dans le catalogue. Nous devons présenter ces initiatives avant le 12 janvier 2019 .Les intéressés peuvent se faire connaître auprès de Pat

von Essen qui est le “réfèrent commune pour Artistes à suivre” afin de coordonner au mieux ces actions.

#### 8. JULIETTE THEVENIAUX

Le contrat de Juliette Theveniaux arrivant à échéance, le Maire expose la suite à donner aux projets sur lequel elle a travaillé jusqu'à présent et propose de poursuivre sa mission sous la forme d'un contrat de prestation de service, compte tenu de la quantité et de la spécificité des tâches pour laquelle elle a été embauchée initialement et de la difficulté pour le Conseil d'agir dans ce type de spécificités et d'y consacrer le temps que cela implique. Certaines tâches vont être cependant dévolues aux Conseillers Municipaux à partir de Janvier 2019 en ce qui concerne l'accueil et la gestion des demandes de candidatures pour l'Habitat Participatif du Lotissement Coutieux.

Le Conseil approuve le principe de l'accord et charge de le Maire des formalités de sa mise en œuvre.

#### 9. EMBAUCHE D'UN STAGIAIRE : PROJET MOBILITÉ

Mr le Maire présente un projet à propos de la” mutualisation de la mobilité” et de la façon dont on peut répondre à la fois à la problématique des transports en milieu rural et celle de la transition énergétique. Le travail de ce stagiaire étudiant à la Fac de Toulouse, consistera à étudier les besoins, à identifier les initiatives déjà existantes et à déterminer quelle action serait pertinente à Luc sur Aude. Sa mission sera d'une durée de deux mois. La période reste à déterminer.

Le Conseil donne son accord à ce projet de stage.

A 22:25 le Maire déclare la séance levée.

Le Maire  
Jean Claude Pons

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J.C. Pons', is written over a horizontal line.